



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Ville de THONON-les-BAINS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration**

Administrateurs :

En exercice : 11
Présents : 10
Absents : 1
Pouvoir : 1
Votants : 10

Réunion du mercredi 24 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 24 mai, à 18h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de THONON-les-BAINS dûment convoqué le dix-sept mai deux mille vingt-trois, s'est réuni dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville à THONON-les-BAINS, sous la présidence de Monsieur Christophe ARMINJON, Président du CCAS.

Etaient présents,

MM. les membres élus : M. Christophe ARMINJON, Mme Nicole JAILLET, Mme VULLIEZ, M. Jean DORCIER, Mme Sophie PARRA D'ANDERT.

MM les membres nommés : Mme Eléonore PIERRON, Mme Johanne CHIEUX, Mme Mireille DUNOYER, Mme Brigitte RAMBAUT, Mme Nicole GERARD.

Etaient absents excusés,

MM. les membres élus : Mme Catherine PERRIN.

Pouvoir : 1 pouvoir de Mme Catherine PERRIN à Mme Véronique VULLIEZ.

Secrétaire de Séance

Mme Stéphanie CROSET, directrice du CCAS.

La liste des délibérations examinée par le Conseil d'Administration est affichée à la Mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune.

DEL_230524_01

FINANCES

OBJET : BUDGET PRINCIPAL - Exercice 2022 – Approbation du Compte Administratif

Madame la Présidente de séance expose :

Le Conseil d'Administration réuni sous la présidence de Madame Jaillet Nicole, Vice-Présidente du CCAS, conformément aux dispositions des articles 28, 51 et 270 du Code d'Administration Communale, doit délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Monsieur Christophe ARMINJON, Président du CCAS.

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré lui donne acte de la présentation du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

BUDGET PRINCIPAL


	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	ou déficits	ou excédents	ou déficits	ou excédents	ou déficits	ou excédents
Résultats reportés		473 193,41 €		53 913,41		527 106,82 €
Opérations de l'exercice	1 446 614,97 €	1 378 130,41 €	292 772,82 €	129 630,00 €	1 739 387,79 €	1 507 760,41 €
Totaux	1 446 614,97 €	1 851 323,82 €	292 772,82 €	183 543,41 €	1 739 387,79 €	2 034 867,23 €
Résultats de clôture		404 708,85 €	109 229,41 €		109 229,41 €	404 708,85 €
Reste à réaliser	0,00 €	0,00 €	44 148,74 €	83 300,00 €	44 148,74 €	83 300,00 €
Totaux cumulés	1 446 614,97 €	1 851 323,82 €	336 921,56 €	266 843,41 €	1 783 536,53 €	2 118 167,23 €
RESULTATS		404 708,85 €	70 078,15 €			334 630,70 €

Constate les identités de valeurs avec les indications du compte gestion relatives aux reports à nouveau, aux résultats d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'activités et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes. Reconnait la sincérité des restes à réaliser. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

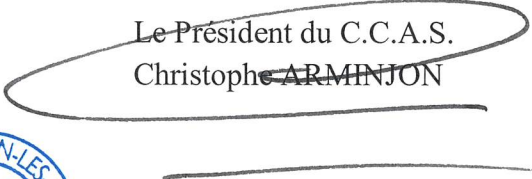
Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité des présents et pouvoirs, sur proposition de Madame la Présidente de Séance, Monsieur le Président du CCAS ne participant pas au vote, le compte administratif 2022 du budget principal du CCAS.

Les signatures des Administrateurs figurent dans le registre, au feuillet de clôture de séance.

Le secrétaire de séance,
Stéphanie CROSET



Le Président du C.C.A.S.
Christophe ~~ARMINJON~~



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux devant M. le Président du C.C.A.S. de Thonon-les-Bains, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble par voie postale ou par voie électronique (www.telerecours.fr) dans ce délai ou à compter de la réponse du C.C.A.S. de Thonon-les-Bains, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

**Publié sur le site internet
de la commune le 6 juin
2023**